



Art, Musique & Spectacle en Lozère

www.amusel.org

Stage de musique à Chanac – Été 2024

3^{ème} session du 1er au 12 août 2024



Responsable de session **Nina CHAVERNEFF**

violon | Nina CHAVERNEFF
Nicolas MIRIBEL
Anoulay VALENTIN

alto | Fanny KOBUS

violoncelle | Laure BECARD

harpe | Florence BOURDON

piano et
improvisation | Gwendal GIGUELAY

flûte traversière | Johanna BIER
Natacha VERMEULEN

hautbois | Justine GADAVE

cor | Pierre BIER

pianiste
accompagnatrice | Élise KERMANAC'H





L'organisation pédagogique

Durant les dix jours effectifs de stage, les stagiaires bénéficient de **30 minutes minimum de cours quotidien** avec le professeur de l'instrument choisi.

Le stage met l'accent sur les pratiques collectives : les stagiaires participent à des **ensembles** et sont réunis dans des **orchestres**. Les plus avancés peuvent faire de la **musique de chambre**, avec l'appui des professeurs d'instruments.

Les stagiaires peuvent découvrir ou approfondir la pratique du piano ou de la flûte, grâce à l'**option piano ou flûte** complémentaires. Ils ont également la possibilité de s'initier en groupe à l'**improvisation**, grâce à l'option correspondante.

Pour les **stagiaires en piano et en harpe**, un instrument est mis à disposition pour s'exercer chaque jour, pendant une durée quotidienne nécessaire à chacun sur la base de son niveau et de son projet.

Enfin, les occasions de **jouer en public** sont nombreuses : auditions de classe, à la crèche, centre aéré et maison de retraite, représentations publiques à la salle polyvalente et l'église de Chanac.

Les stagiaires sont **invités aux concerts** donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

Un accueil adapté pour les stagiaires de tous âges

Tous les stages Amusel sont déclarés « Jeunesse & Sport ».

Une **formule en pension complète** est proposée pour les mineurs au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, dans des chambres de 2 à 7 lits. Sous la direction du directeur du centre, l'équipe d'animateurs qualifiés propose un programme riche en activités et veillées thématiques. La qualité de l'animation est un vrai plus pour les stagiaires, en particulier les plus jeunes.

La formule de **demi-pension avec encadrement** est adaptée aux mineurs séjournant avec leur famille qui profitent ainsi de la vie de groupe en journée (arrivée après le petit déjeuner - départ avant le dîner). Les veillées sont incluses dans la formule.

L'hébergement, les repas et les activités, y compris artistiques, se déroulent dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur.



Pour les **stagiaires majeurs**, deux possibilités : soit partager un logement de 4 à 6 personnes dans le village de gîtes (une chambre individuelle peut être proposée, moyennant un supplément), loué par AMUSEL, soit réserver de façon groupée, grâce à la mise en relation de ceux qui le souhaitent.

Enfin, il est toujours possible pour les majeurs comme les mineurs accompagnés, de s'inscrire **en tant qu'externe**.

Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants (renseignements auprès de Nathalie ou Léon au 06 82 93 60 68), à proximité de la piscine municipale et des terrains de tennis, ainsi que de plusieurs meublés touristiques et chambres d'hôtes. Il est recommandé de réserver au plus vite, cette période étant très demandée.

Transport collectif encadré Paris-Chanac

L'aller et le retour sont assurés par car de tourisme. Des animateurs encadrent le groupe. Le départ de Paris aura lieu le jeudi 1er août en début de matinée. Le retour est organisé le lundi 12 août, avec une arrivée à Paris en fin de journée.

Quelques mots sur Chanac

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1 461 habitants, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols. Adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

Liens utiles :

Le site de la ville de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Départemental :

<http://www.lozere.fr>

Les tarifs 2024

Frais pédagogiques

Stage instrumental	440 €
Stage instrumental junior (moins de 11 ans)*	400 €
Stage piano	530 €
Stage piano junior (moins de 11 ans)*	480 €
Stage harpe	490 €
Stage harpe junior (moins de 11 ans)*	440 €
Option piano ou flûte complémentaire	95 €
Option improvisation	95 €

Frais de dossier

Inscription par internet (<u>offerts avant le 15 avril</u>)	35 €
Inscription par courrier	50 €

Repas et hébergement

Mineurs en pension complète	495 €
Mineurs en demi-pension	235 €
Majeurs en gîte indépendant partagé	340 €

Transport

Par trajet	70 €
------------	------

* Le tarif junior est accordé aux stagiaires de moins de 11 ans au premier jour du stage

À noter

Une **remise de 10%** est consentie sur les frais pédagogiques de la 2ème inscription et des suivantes pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire.

Le stage étant déclaré en tant que séjour de vacances, il est possible de solliciter les aides financières de votre CE. Le règlement peut être fait par chèques vacances ou avec le Pass Culture. Une prise en charge par le **FNAS** ou votre CE peut également être prise en compte et déduite directement.

En cas d'annulation après le 15 juin, un montant de 300 € pourra être conservé pour couvrir les frais engagés, sauf situation exceptionnelle.

Les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois. Dans ce cas, le dernier règlement interviendra au plus tard avant le début du stage.

Modalités d'inscription

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'aide à l'inscription en ligne.

1. Préparez les informations d'identité du stagiaire, et les options retenues.
2. Cliquez sur le lien suivant ou copiez-le dans votre navigateur et renseignez la fiche d'inscription en ligne : <https://forms.gle/tqv9htxuszDpE8ns8>
3. Vous pouvez régler en plusieurs fois. Vous recevrez sous 8 jours un mail récapitulatif des options retenues et le coût total du stage, et vous invitant à faire un premier versement par CB, virement bancaire, par chèques vacances ou avec le Pass Culture. Vous recevrez un mail de rappel pour les versements suivants.
4. Si le séjour est partiellement pris en charge par un organisme, tel que le FNAS pour les artistes, merci de nous contacter.
5. Fin juin, vous recevez par mail les documents à renseigner pour finaliser l'inscription (fiche sanitaire, dossier de l'élève) et les précisions sur le déroulement du stage.
6. Complétez-les, déposez-les sur votre espace ou envoyez-les par mail. Renseignez le questionnaire pour les internes et demi-pensionnaires (régimes alimentaires). L'ensemble des éléments doit être communiqué au plus tard la 2^{ème} semaine de juillet.

Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez faire une inscription par courrier. Envoyez un mail à s3.amusel@gmail.com pour demander un bulletin d'inscription papier. Il sera à retourner accompagné du règlement total et des documents demandés.

Renseignements :

Nina Chaverneff : ninachpz@gmail.com

Questions administratives et hébergements : s3.amusel@gmail.com

L'équipe pédagogique



Violon

Nina CHAVERNEFF

Professeur au conservatoire de Montgeron, titulaire du DE, 1^{er} prix du CRR de Paris et 1^{er} prix du CNSMD de Lyon. Soliste des 2^{ds} violons au sein de l'Orchestre des Concerts Lamoureux.



Violon

Anoulay VALENTIN

Professeur au conservatoire de Bourg la Reine, titulaire du DE et d'un master de pédagogie, formée au Conservatoire Royal de Bruxelles, violoniste à l'Orchestre des Concerts Lamoureux.



Violon

Nicolas MIRIBEL

Professeur au CRR de Boulogne-Billancourt, au PSPBB et au CNSMD de Lyon. 2^{ème} prix au concours international F. Schubert (Graz). Violon solo des ensembles Itinéraire et Court circuit de 1994 à 2010, violoniste du quatuor Diotima de 2000 à 2004.



Alto

Fanny KOBUS

Professeur aux conservatoires de Port la Nouvelle et de Céret, titulaire du CA, 1^{er} prix du CRR de Paris et du CNSMD de Lyon, altiste des formations de chambre Mare Nostrum musicale.



Violoncelle

Laure BÉCARD

Professeur aux conservatoires du 7^{ème} et 19^{ème} arr. de Paris, titulaire du CA, 1^{er} prix du CNSMD de Lyon, violoncelle solo de l'Orchestre Symphonique de l'Aube, chambriste et comédienne.



Hautbois

Justine GADAVE

Professeur dans les conservatoires de Béziers et Narbonne, formée au CNSMD de Lyon. Régulièrement invitée en tant qu'hautbois solo et cor anglais solo dans les principaux orchestres français, chambriste.



Flûte

Johanna BIER

Enseignante au CRR de Perpignan, diplômée du Pôle supérieur de Paris-Boulogne Billancourt. Membre du quatuor de flûtes « L'Esquisse ».



Flûte

Natacha VERMEULEN

Professeur au CRD de Montreuil et au conservatoire du Pré-Saint-Gervais, titulaire du CA, diplômée du Conservatoire Royal de Anvers et du Conservatoire Royal de La Haye.



Cor

Pierre BIER

Professeur au CRR de Perpignan, titulaire du CA, diplômé du CNSMD de Lyon, perfectionnement en Allemagne, et musicien supplémentaire dans diverses formations.



Harpe

Florence BOURDON

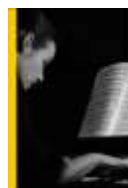
Professeur au CRD de Bourg la Reine/Sceaux, titulaire du CA, diplômée du CNSMD de Lyon, invitée de différents orchestres et ensembles européens.



Piano et improvisation

Gwendal GIGUELAY

Professeur de piano au CRR de Rueil et au CRD de Montreuil, titulaire du CA, formé aux CNSMD de Paris et Lyon. Prix de l'Enseignement musical 2016. Soliste et chambriste, spécialiste de l'improvisation.



Pianiste accompagnatrice

Élise KERMANAC'H

Professeur accompagnatrice au conservatoire de Clamart. Chambriste, co-fondatrice et directrice d'un festival de musique dans le Finistère. Créatrice de spectacles jeune public mêlant danse, musique et théâtre.



Les + AMUSEL

L'**inscription par internet** et le règlement par CB, virement, chèque ou chèques vacances.

Le **règlement en plusieurs fois** : plus vous payez tôt, plus vous pouvez étaler dans le temps le paiement.

L'**adaptation au projet de chaque stagiaire** et l'attention portée à ses besoins grâce à des équipes pédagogiques et d'animation à l'écoute.

L'**option piano ou flûte complémentaires**, pour les découvrir ou les pratiquer de façon moins intensive.

L'**option improvisation**, pour s'initier en groupe et développer d'autres façons de pratiquer son instrument.



Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Président et directeur Artistique
Muriel MAHÉ, Trésorière

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC / Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746